



Bureau

Publié le : 26/02/2026

Séance du jeudi 12 février 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 février 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h30

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 10), M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 15), M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT (à compter de la question n° 21), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER (à compter de la question n° 15), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Franck RACLOT, M. Fabrice TAILLARD

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD

Procurations de vote : M. Nicolas BODIN donne pouvoir à M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE donne pouvoir à M. André TERZO (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU,

Délibération n°2026/2026.00056

Rapport n°8 - Projet Grandes Heures Nature - subventions manifestations sportives

Projet Grandes Heures Nature - subventions manifestations sportives

Rapporteur : M. Gilles ORY, vice-président

	Date	Avis
Commission n°7	27/01/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 « GHN et Manifestations/actions sportives »	Montant prévu au BP 2026 : 568 167€/10 000 € Montant de l'opération : 46 500 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du projet GHN et Manifestations/actions sportives.

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au 1^{er} semestre 2026 des subventions pour un montant total de 46 500 €.

Les critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations » permettent de prendre en compte :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Pour les événements se déroulant au cours du 1^{er} semestre 2026, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » 10 subventions pour un montant total de 46 500 € :

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été
- 2 000 € à Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon
- 500 € à Association des Parents d'élèves de Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte pour le Carnavatrail
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts
- 7 000 € à ASTB pour l'organisation du Trail des Forts
- 1 000 € à AC 2000 pour l'organisation du VTT de la Dame Blanche
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour l'organisation des Rives du Doubs
- 2 000 € à la Flèche Bisontine pour l'organisation d'une épreuve cyclo-sportive du même nom.
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour l'organisation du Triathlon Vauban
- 13 000 € à Besançon BMX pour l'organisation d'un championnat de France

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

Rappel du soutien financier GBM

	2023	2024	2025	2026
Ville de Besançon – Vital été	10 000	10 000	10 000	10 000
Football Club de Montfaucon	1 000	1 000	2 000	2 000
Association Parents d'élèves	0	0	500	500
COPC	4 000	4 000	4 000	4 000
ASTB	8 000	8 000	7 000	7 000
AC 2000	1 000	1 000	500	1 000
ASPTT	1 000	1 000	1 000	1 000
Flèche Bisontine	0	1 500	1 500	2 000
Besançon Triathlon	6 000	6 000	6 000	6 000
Besançon BMX	0	0	0	13 000

A l'unanimité, le Bureau attribue 10 subventions d'un montant total de 46 500 €, dans le cadre du projet GHN et du programme « manifestations/actions sportives » :

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été,
- 2 000 € à Football Club de Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à Association des Parents d'élèves de Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte pour le Carnavatrail,
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 7 000 € à ASTB pour le Trail des Forts,
- 1 000 € à AC 2000 pour VTT de la Dame Blanche,
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs,
- 2 000 € à la Flèche Bisontine pour la Flèche Bisontine,
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban,
- 13 000 € à Besançon BMX pour l'organisation d'un Championnat de France.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

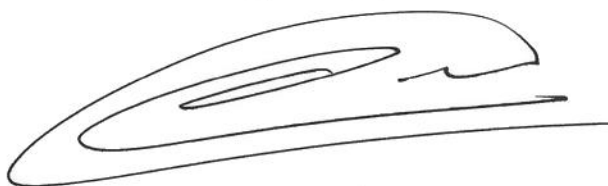
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Paul MICHAUD
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon

Demandeur	Projet	Lieu	Date	Lien compétences/actions GBM	Budget	Participants/Béné
ASPTT Besançon	Rives du Doubs	Besançon	29 mars	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	11 000 €	1 500 / 80
Parents d'élèves de Mamirolle	Carnavatrail	Mamirolle	28 mars	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	5 200 €	300 / 40
AC 2000	VTT de la Dame Blanche	Chatillon	26 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	18 000 €	1000/ 100
Flèche Bisontine	Flèche Bisontine	Besançon et communes de GBM	26 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	60 000 €	1 200 / 150
Football Club Montfaucon	Trail de Montfaucon	Montfaucon	1 ^{er} mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	25 000 €	2000 / 150
ASTB	Trail des Forts	Besançon et communes de GBM	09 et 10 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	280 000 €	7 500 / 550
Centre Omnisports Pierre Croppet	Raid Handi Fort	Besançon et communes de GBM	23 et 24 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	100 000 €	350 / 100

Besançon Triathlon	Triathlon Vauban (coupe du monde de para-triathlon)	Osselle	20 et 21 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	50 000 €	600 / 100
Besançon BMX	Championnat de France	Besançon	3-5 juillet	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	182 000 €	1 000 / 100
Ville de Besançon	Vital été	Besançon – Multi sites	Juillet et août	Programme d’activités sportives et culturelles profitant à un large public grand bisontin sur la période estivale	215 000 €	20 000 / 50 (animateurs encadrants)